

L'appel du Pape pour la protection des enfants

Date : 6 janvier 2017



La protection des enfants et de leur innocence

Dans sa lettre de la fête des Saint-Innocents, le Pape demande aux évêques d'avoir le « courage » d'agir pour la protection des enfants contre les dangers qui les menacent.

Beaucoup trop d'enfants voient encore leur innocence se briser, [victimes de la guerre](#), du travail clandestin, et d'**autres violations à leurs droits**.

« Nous sommes invités à ne pas nous laisser voler la joie. [...] Nous avons besoin de courage pour accepter cette réalité, pour nous lever et la prendre dans nos mains. Le courage de la protéger des nouveaux Hérode de notre époque qui détruisent l'innocence de nos enfants. Une innocence brisée sous le poids du travail clandestin et de l'esclavage, sous le poids de la prostitution et de l'exploitation.

Une innocence détruite par les guerres et par l'émigration forcée, avec la perte de tout ce que cela comporte. »

Une volonté de combattre l'abus sexuel

Le Pape évoque ensuite des chiffres inquiétants sur l'[accès à l'éducation](#), sur l'[esclavage](#) et la traite des enfants, et invite à écouter cette enfance meurtrie.

Poursuivant le combat initié par Benoît XVI, le Pape François condamne également les actes pédophiles et appelle les évêques à adopter la consigne de « **tolérance zéro** » pour les prêtres coupables d'[abus sexuels](#).

Il déplore ces actes et demande pardon, au nom de l'Église, pour la souffrance qui a été infligée à « ses enfants les plus petits ».

- [Retrouvez le message du Pape dans son intégralité](#)